

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2009

Secrétaire : Jean-Marie GROLLEAU

Absents excusés : Jean BOULY – Isabelle PICHERIT

Pouvoirs : Jean BOULY à Serge MERCERON

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 Janvier 2009

Secrétaire : Sébastien GOYEAU

Observations : Néant

### 2. Compte rendu des commissions

#### a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement**

Pas de réunion de la commission ce mois-ci.

- **Communauté de communes : station d’épuration** : travaux en cours mais ralentis par des mauvaises conditions météo ;
- **Mur en pierre de la maison de retraite** également ralenti par la météo
- **Salle de gym** : carrelage de la partie entre les 2 vestiaires en cours par les employés communaux
- **Maison des associations** (salle de la poterie) : pose d’un lavabo
- **Lotissement « le Pinier 2 »** : fouilles archéologiques terminées. Une première réunion a eu lieu avec le maître d’œuvre pour rectifier quelques imperfections au niveau des espaces verts notamment.
- **Le Pinier 2** : le dossier de consultation des entreprises pourra être envoyé. Parution de l’avis d’appel à la concurrence jeudi prochain. La commission « urbanisme » se réunira le 12 mars 2009 à 15 h pour l’ouverture des plis.
- **Ecole** : changement de la chaudière à fuel ou du brûleur. Mr RAMBAULT propose de voir à cette occasion l’éventualité d’une autre d’énergie.

#### b. **Commission « Enfance Jeunesse »**

- **Garderie/CLSH** : déficit de 19.291 € (soit 700 € de plus qu’en 2007)
- **Restaurant scolaire** : déficit de 44.247 € (soit 7.000 € de plus). Ce déficit est dû au prix relativement bas du repas facturé aux familles (2,16 €). Les charges de personnel représentent une part de 2,31 € par repas.

Prix de revient d’un repas : un peu plus de 4 €. Nombre de repas : 22.078 servis en 2008.

- **C.L.S.H.** : il fonctionnera pendant toutes les vacances de février avec :
  - o pour la 1<sup>ère</sup> semaine, Mme POITEVIN Nathalie (en intérim) en qualité de directrice et Mme GERBEAU Mélanie (intérim) ;
  - o Mme GERON pour la 2<sup>ème</sup> semaine aidée par Mme RENAUD (intérim).

Réunion de la commission élargie prévue le 18 février prochain. Chaque conseiller est invité à y participer.

- **Conseil des jeunes** : une rencontre a eu lieu où il a été constitué une commission photo pour les journées du patrimoine. Samedi prochain à 10 h aura lieu une rencontre avec les jeunes pour préparer ces journées. Mr FAURET pourrait se joindre à l’équipe.
- Prochaine réunion de la commission le 16 février

### c. Commission « Environnement naturel » - voirie

Compte rendu de la réunion de la commission du 31 janvier ci-joint.

- Village de Nantilly : détermination des noms de rues (plans en annexe) :
  - o Chemin de la Belle Etoile
  - o Route de la Frenelière
  - o Route du Deffend
  - o Rue de la Chapelle
  - o Rue de Bel Air
- Accord du conseil pour l'intervention du SPANC à la Priaudière
- Haies de thuyas route de Clessé : relancer les propriétaires concernés
- Accord du conseil pour pose de panneaux fixes « *risque d'inondations* » au virage de « Mon Plaisir » et au Pont de la Renelière
- Devis pour terrassement du chemin piétonnier : la commission propose de choisir le moins disant. Mais avant, le maire propose de demander de revoir Mr JOSELON pour avoir des explications sur son devis (quantités facturées, prix unitaires, etc...)
- Entrée de champs : la commune prend en charge 7 m de buses, au-delà, prise en charge par les propriétaires
- Tracteur : réparation de la boîte à vitesse en cours.
- Les poubelles à la Priaudière sont quelque fois sur la route : voir le SVL pour demander des barrières de protection.
- Autre information : Veolia prendra en charge le bouchage des trous sur la nationale. (demande d'arrêté de circulation reçu ce jour en mairie)

### d. Commission Vie Associative

La commission s'est réunie le 22 janvier.

- **soirée à thème sur la Belgique** : la commission sollicite un budget de 100 à 150 € maximum pour une collation en fin de réunion. Le maire propose une ouverture de crédit de 150 € maximum.
- **14 juillet** : qu'en est-il du marché fermier ?

En effet, le maire a reçu un courrier informant qu'il n'y aurait plus de marché fermier à Chiché. Une réponse a été adressée au Président de la Chambre d'Agriculture pour lui faire part de notre désaccord total sur cette décision arbitraire. Aucune réponse depuis.

La commune pourrait alors peut-être organiser son propre marché ? A voir en commission.

Suite du programme : début des festivités vers 16 h avec quelques nouveautés : la commission propose d'organiser un tournoi de babyfoot et un tournoi de sumo. Terminer la soirée avec le feu d'artifice et un bal disco. Voir pour l'animateur.

- **journée du patrimoine** : les membres de la commission sont invités à la réunion samedi prochain en même temps que le conseil des jeunes.
- **achat de tables et de chaises pour la salle des fêtes** : à voir pour le budget 2009
- **achat d'un aspirateur pour la salle des fêtes et la salle de gym** : à voir également sur le budget 2009
- Rencontre avec les « Amis du théâtre » pour rédiger une nouvelle convention d'utilisation de la buvette. La commission propose un tarif de location de la buvette du théâtre à 61 €. Accord du conseil. Le Club house reste à 41 €.

Question : location ou prêt gratuit de la grande salle de théâtre ? Si l'association du théâtre organise un spectacle c'est gratuit. Si c'est une autre association de la commune, c'est alors payant. Il faut établir une règle générale et valable pour toutes les associations. Pour faciliter

l'organisation et les locations, le maire propose de convenir que tout spectacle culturel soit gratuit quelle que soit l'association qui l'organise. Accord du conseil.

- revoir les téléphones à la salle de sports et à la salle des fêtes :
- statuts de l'association « Chiché s'ouvre » : Mr BERTIN donne lecture de l'objet principal de cette association nouvellement créée pour les rencontres entre Chiché et Chichée (Yonne).
- Salle de sports : attention au respect du port de chaussures de sports à l'intérieur de la grande salle.
- prochaine réunion le 23 février à la salle Pierre Clisson.

○ **Commission « Communication – Information »**

- invitation pour la retraite de Mme COURJAUD le 7 mars. Le recrutement pour le remplacement est en cours (3 candidatures ont été retenues sur 9 reçues).
- Déchetterie d'Amailloux : des nuisances olfactives sont apparues depuis quelques temps.
  - 1) Un courrier de l'association pour la protection des bois d'Amailloux a été adressé à la SITA et à la Préfecture avec copie en mairie. La SITA a fait une réponse informant que des travaux de dégazage étaient en cours sur le centre de stockage de Amailloux.
  - 2) Le 31 janvier, un courrier d'habitants de Rochavelle a été reçu en mairie pour signaler également des nuisances olfactives importantes (*odeur de soufre qui prend à la gorge et qui brûle*).

Une réunion de la CLIS aura lieu le 17 février prochain sur le centre SITA à Amailloux avec comme ordre du jour : bilan de la société, bilan de la DRIRE, contrôle de la qualité de l'air. Mr le maire assistera à cette commission et signalera ces problèmes aux responsables.

Mr MARY regrette que la CLIS ne se soit pas réunie en 2008 et que le rapport d'activités 2007 ait été reçu en mairie en début d'année 2009 !

La CLIS est convoquée par la Sous-Préfète de Parthenay. Elle est composée de :

- représentants de collectivités locales
- représentants de l'exploitant
- représentants des associations de protection de l'environnement
- représentants des services de l'Etat

Il convient d'être extrêmement vigilant sur cet ensemble situé en partie sur notre commune.

Autres informations:

- soirée disco organisée par le foyer des jeunes le 28 février 2009 dans les mêmes conditions que la précédente soirée: accord du conseil
- assemblée générale des donneurs de sang vendredi prochain
- assemblée générale de l'UCA le 13 mars à 19 h 00 où tous les conseillers sont invités ainsi que leurs conjoints. Le président de l'UCA a confirmé que l'agenda 2010 serait bien réalisé par l'association.
- Accueil d'un stagiaire pendant 3 jours au titre d'un T.I.G.
- Achat d'une gerbe pour le décès de Mme CLISSON, épouse d'un ancien maire de Chiché
- La sous-préfète de Bressuire devait venir le 12 février pour visiter la commune. Ce rendez-vous est reporté du fait d'un problème de santé de Mr PAPIN, conseiller général.
- Ecole de découverte des sports : Mr CHATAIGNER a assisté à une réunion de présentation d'une étude de faisabilité réalisée par la DDJS.

Ce projet définit 6 pôles d'activités : Cerizay, Nueil les Aubiers, Bressuire, Courlay, la Forêt Sur Sèvre et Chiché, correspondant à 3 tranches d'âge ( 5 à 6 ans – 7 à 8 ans et 9 à 10 ans) et dont l'objectif serait de développer la pratique sportive pluridisciplinaires.

Charges financières : de 0,89 € par habitant pour la 1<sup>ère</sup> année à 1,26 € pour la 4<sup>ème</sup> année.

Après avoir entendu la présentation de ce projet, le conseil ne se prononce pas pour l'instant. Les avis sont partagés

Mme MERCERON a participé à une réunion, cette initiative lui semble très intéressante, parce qu'elle donne aux jeunes la possibilité de faire du sport de façon différente (sans contrainte).

Mr MARY est opposé à ce projet en raison des coûts croissants de ce genre de services.

Mr CHOLOUX souhaite avoir plus d'explications avant de se prononcer.

Mr le maire qui était septique au départ de l'information semble moins réticent aujourd'hui. Une réunion commune des 3 conseils municipaux (Chiché, Boismé et Faye l'Abbesse) et des associations sportives des 3 communes pourrait être organisée. Affaire à suivre.

- le recensement de la population est en cours et se termine en fin de semaine. 85 % du recensement est réalisé à ce jour.
- Proposition d'organiser une réunion publique en mai ou juin pour présenter les différents projets (mairie, garderie, budget, etc...).

### **3. DEBAT SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR 2009**

Le maire désire aborder cette question lors de la prochaine séance du conseil municipal et décider d'une augmentation ou non des subventions (2 ou 3 % par exemple).

Pour les nouvelles associations qui se sont créées :

- Badminton : proposition de 80 €
- Tennis de table : après une subvention exceptionnelle versée en 2008 pour l'achat de matériel, proposition de subvention annuelle de fonctionnement : 80 €
- Randonnées chichéennes : courrier de l'association pour le groupe des « petits curieux » qui nous informe qu'il n'y aura pas d'activité en 2009 donc pas de demande de subvention.
- St Martin section « musique » : subvention plutôt conséquente pour cette activité. Le président serait d'accord pour la diminuer. Proposition du président pour créer une relation entre les élèves de Chiché qui fréquentent l'école de musique de Bressuire et le groupe de Chiché. Idée à poursuivre.
- Association « Chiché s'ouvre » : la commune ayant transféré l'activité pour la réception des habitants de Chichée de l'Yonne à l'association spécialement créée pour cette occasion, le maire fait une proposition de participation de 1.500 € .
- « Le Rural » : un courrier de demande de subvention a été reçu en mairie.
  - o Argument pour : c'est effectivement une association. Il s'agirait d'une subvention symbolique
  - o Arguments contre : la commune ne peut pas subventionner tous les employeurs. L'objet de cette association n'a pas un but collectif et large. A réfléchir pour le prochain conseil.
- Subvention à l'OGEC : financement en fonction du coût d'un élève de l'école publique (103 élèves inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2009) soit 644,39 €/élève.
- Secteur pastoral du Val de Thouaret « Chiché – Boismé – Faye l'Abbesse » : demande de participation de la commune pour équiper l'église d'une sono. Voir en concertation

avec les maires de Faye l'Abbesse et de Boismé. Il est vrai que l'église rend un service public lors des sépultures par exemple.

#### **4. CONVENTION F.D.G.D.O.N.**

Participation de la commune pour le piégeage des ragondins : 740 € pour 2009 et 740 € pour 2010.

Subventions versées à la Fédération qui se charge d'organiser la distribution des cages chaque année. Accord du conseil.

#### **5. PROJET D'ACTE DE CONVENTION DE SERVITUDE RAFFIN Stéphane**

Le maire donne connaissance du projet de convention entre la commune et Mr RAFFIN. Après en avoir pris connaissance, le conseil donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer l'acte devant être reçu par Maître NAUDIN.

#### **6. CHOIX DU COORDINATEUR S.P.S. POUR LE PINIER 2**

3 offres ont été reçues : Norisko de Tours : 1.087,50 € HT – JYS coordination de Niort : 825 € HT et REAU de Terves : 830 € HT. Le conseil retient l'offre de Mme REAU de Terves pour des raisons de proximité.

#### **7. DELIBERATION MODIFICATIVE POUR LE TAUX DE L'Indemnité d'Administration et de Technicité VERSEE AUX ADJOINTS TECHNIQUES**

Sur proposition du maire, le conseil décide de fixer le coefficient multiplicateur d'ajustement (pouvant varier de 1 à 8) à 6,5 maximum pour les adjoints techniques.

#### **8. PRESENTATION SOMMAIRE DES RESULTATS BUDGETAIRES 2008**

1) Recettes nettes de fonctionnement : 1.095.170 € - soit une augmentation de 11,24 % par rapport à 2007 due principalement à une augmentation de la DGF, du versement de la taxe de la SITA.

2) Dépenses nettes de fonctionnement : 820.069 € - soit une augmentation de 6,6 % par rapport à 2007 due principalement à des charges de personnel en hausse (création de nouveaux services) et hausse sensible des services extérieurs (réparation du matériel roulant principalement).

3) Le résultat de l'exercice présente un excédent cumulé de 368.820 € - soit en hausse de 7,2 % par rapport à 2007 (275.101 € en fonctionnement et 93.719 € en investissement).

#### **9. PROCHAINES REUNIONS**

- conseil municipal le 2 mars 20 h 30
- Débat d'Orientation Budgétaire (commission finances) le 9 mars à 20 h 30
- Vote du budget : 20 mars à 19 h (commune) et 18 h 30 (CCAS)

#### **10. QUESTIONS DIVERSES**

- Achat d'un défibrillateur : faire une commission pour voir les différents devis ;
- Mr FAURET désire fixer une date de réunion de la commission « déchets » créée lors de la dernière réunion du conseil le 19 mars à 18 h 30.: des personnes extérieures peuvent s'y joindre (faire passer une annonce dans les journaux) :